

[Des réunions publiques à venir sur le projet de parc éolien offshore Centre Manche 2, qui serait opérationnel en 2033](#)

# Des réunions publiques à venir sur le projet de parc éolien offshore Centre Manche 2, qui serait opérationnel en 2033

Avec ses 249 km<sup>2</sup>, la gestion du parc éolien offshore Centre-Manche 2 a été attribuée TotalÉnergies. Un projet où sera érigé entre 70 et 100 éoliennes pour une mise en service à l'horizon 2033. Des voix se font entendre contre ce projet et l'attribution à TotalÉnergies qui prévoit des réunions publiques.



Baptiste Taconet (à droite), responsable développement des territoires chez TotalÉnergies, proposera plusieurs réunions publiques sur les littoraux de la Manche et du Calvados pour expliquer le projet éolien offshore Centre Manche 2. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 27/04/2026 à 18h10

Centre Manche 2, le plus grand parc éolien offshore de France se situera en baie de Seine. Son futur gestionnaire : Centre Manche énergies, filiale de TotalÉnergies, propose des réunions d'information pour évoquer un parc qui sera à environ 40 km des côtes de la Manche et du Calvados. On nous a attribué son développement, sa construction, financement, opération et maintenance. Ce projet représente un investissement de 4,5 milliards d'euros, souligne Baptiste Taconet, responsable développement des territoires chez TotalÉnergies.

**Lire aussi :** [Les éoliennes de TotalÉnergies dans les eaux normandes approvisionneront 1 million d'habitants](#)

Le parc offshore de 1,5 gigawatt permettra d'approvisionner un million de foyers en électricité. On assure les études de sol pour préciser les techniques de construction à utiliser. Une étude d'environnement est réalisée avant de déposer la demande d'autorisation unique (permis de construire) en mai, poursuit Baptiste Taconet, qui évoque une instruction du dossier jusqu'en 2029 avant le début de la construction et une mise en service en 2033. Le parc accueillera de 70 à 100 éoliennes. Leur hauteur ne devant pas dépasser les 370 mètres.

## Recours contre l'attribution à TotalÉnergies

Pour Baptiste Taconet, TotalÉnergies a pris l'engagement de recycler 100 % des pales. On mise sur les évolutions technologiques. Les éoliennes doivent être utilisées sur 35 ans. Quant au raccordement sur le continent, le point d'atterrissage se situera à Ouistreham (Calvados). Baptiste Taconet évoque un prix de l'électricité produite de 66 € le MW. À noter qu'EDF Renouvelables a déposé un recours contre l'attribution du projet à TotalÉnergies. On ne peut l'évoquer car l'instruction est en cours, déclare Baptiste Taconet.

**Lire aussi :** [À l'avenir, on peut tout perdre ! : le raccordement du futur parc éolien Centre-Manche 1 inquiète](#)

Depuis plusieurs semaines, des voix se font entendre contre ces projets. Interrogé sur le sujet de l'éolien offshore, André Merlu, créateur et premier président de RTE (Réseau de transport d'électricité), affiche son opposition. Quand j'ai créé RTE, on produisait 25 % de plus que ce que consomme la France avec les moyens actuels. La consommation devrait augmenter de 10 % jusqu'en 2035 alors que l'on nous propose de tripler la production. Et de poursuivre : Nous dépasserons alors de 40 % notre future consommation et ce sera invendable à l'étranger. Je pense qu'il est urgent d'attendre pour les bonnes décisions.